**Procès-verbal 22/23 – Conseil de Ligue 3**

**Samedi 3 Décembre 2022 9h00 – Visio Conférence**

Présents : Angenon Nico, Casy Michel, Chilon Jean-Paul, Ferre Benjamin, Francisco Marie, Ollivier Stéphane, Pacaud Jean Luc, Pion Véronique, Quétard Thierry, Simon Bruno, Vachet Sylvie,

Invités : Bardin Romain,

Excusés : Bard Claude, Bernat Cyril, Brion Jean-Jacques, Dodu Adrien, Dutour Gérard, Lebon Philippe, Piau Patrick, Pinault Laurent, Quignon André, Thibert Bernard, Vallée Thomas, Violleau Dominique, Métaireau Nicolas.

Absents : Girard Noémie, Maupu Jacques

1. Adoption du Procès-verbal du Conseil de Ligue du 22 Octobre 2022 : Il est adopté avec 7 voix pour et 1 abstention.
2. Informations du Président – Jean Paul Chilon :

- Top 10 : la « Rex » du Top 10 aura lieu le 14 janvier au restaurant le Grillon. Le bilan fait ressortir un excédent qui sera partagé entre les trois organisateurs comme défini initialement : 15% pour la Ligue et le Comité et 70% pour la 4S Tours.

- De nombreuses visios ont été programmées sur les licences, la technique, le Ping en extérieur.

- Les entretiens annuels avec les cinq salariés ont eu lieu dernièrement et se sont bien déroulés. Le repas du personnel est programmé le 15 décembre. Ce repas sera suivi d’une visite dans le Loiret pour y rencontrer dirigeants et techniciens.

- Une réunion administrative s’est tenue au siège avec Maryse, nouvellement arrivée, Isabelle et Romain. Le Président était accompagné de Bruno Simon. Echanges sur la nouvelle organisation avec l’arrivée de notre dernière salariée qui occupe un poste à mi-temps.

- Le Stade Vers l’Emploi organisé par la 4S Tours en lien avec la FFTT et Pôle Emploi dans le cadre d’Impact 2024 s’est bien passé comme Jean Paul Chilon a pu le constater lors de son passage dans l’après-midi du 17 novembre.

- Pôle : Jean Paul Chilon s’est rendu au pôle pour rencontrer les jeunes et Xu Gang

- Le Président s’est rendu à l’Assemblée Générale du TT Joué lès Tours.

- Pour faire suite à un incident lors du premier tour du Critérium Fédéral il a saisi l’IRD.

- La loi Sport qui va s’appliquer prochainement aura des impacts en 2024 pour la FFTT et en 2028 pour les Ligues. Des points d’interrogation subsistent et le débat est lancé à tous les niveaux car beaucoup ne font pas l’unanimité. Des slides seront envoyées par Jean Paul Chilon pour rentrer dans les détails. C’est toute la représentation qui est concernée.   
Pour Benjamin Ferré la parité est une fausse bonne idée, l’on risque d’écarter des bonnes volontés et la discrimination est inversée. Véronique Pion donne l’exemple du triathlon et rappelle que ce dossier a été vu lors de la réunion du « Club des 300 femmes » au CNOSF. Cette parité hommes-femmes est différente selon les disciplines. Ainsi la GRS est à l’inverse de beaucoup de fédérations. Pour Thierry Quétard cette réforme ne pourrait être qu’une étape vers d’autres modifications dont le sport ne sortirait pas vainqueur. Stéphane Ollivier s’interroge sur la position du CNOSF, mais celle ci a été donnée par Véronique Pion et ce dernier va dans le sens de notre ministère de tutelle. Benjamin Ferré pense que ce cadre ne réglera pas le problème.

- Les licences : beaucoup de visios sont programmées pour de nouvelles licences, les flux financiers et les services associés. Une nouvelle mouture sera présentée prochainement avec des échanges avec les Présidents de Comités à partir de Janvier. Jean Paul Chilon nous enverra le projet à réception du travail fédéral.

- Ré affiliation : là aussi un énorme chantier est mené avec différents niveaux et des services qui le seront tout autant.

1. Assemblée Générale FFTT – Jean Paul Chilon :

- Après que Bruno Simon ait rappelé le nom des délégués, soit Jean Paul Chilon, Nico Angenon et Philippe Lebon, il cède la parole à Jean Paul Chilon. Ce dernier rappelle que cette Assemblé Générale s’annonce plutôt tranquille même si un point de l’ordre du jour devrait faire débat : l’augmentation des licences. Le budget prévisionnel qui sera présenté sera en déficit malgré les augmentations proposées de 2€ ou 3€ selon les types de licences et catégories. Après un bref débat en l’absence d’Adrien Dodu, il est rappelé ici le but desdites augmentations. Aussi à l’unanimité des présents il est donné quitus aux délégués pour voter favorablement.

1. Présentation emploi référent détection– Benjamin Ferré :

- Benjamin Ferré retrace rapidement tout l’historique de ce dossier et remercie Laurent Pinault pour cette proposition transitoire en mettant Julien Aufrère à disposition. Cette situation n’est pas satisfaisante avec une gestion depuis 10 ans avec des prestataires extérieurs alors que c’est un dossier prioritaire. Il présente le dossier financier en présentant en détail la fiche de poste. Des missions pourraient y être ajoutées pour tout le travail administratif lié au poste. Jean Paul Chilon complète en insistant sur les actions nouvelles et des compétitions plus denses. La prise de poste est proposée pour le 1er juin 2023, groupe 4 basé sur le pôle pour une simulation financière à 34000€ chargée. Hors la question de Thierry Quétard sur la forme, comme il n’y en a pas d’autres, Jean Paul Chilon précise les possibilités d’aides (ANS sur 3 ans comme le confirme Romain Bardin à la question de Thierry Quétard) CapAsso et FFTT. Cet emploi a été prévu dans le budget tout comme l’apprenti sur l’Est du territoire car c’est un axe fort du développement et de l’accès au haut niveau. Il est important de s’identifier à un vrai référent détection. Jean Paul Chilon remercie Benjamin Ferré, Nicolas Métaireau et Romain Bardin pour ce travail préparatoire. Avec le statut quo actuel ce serait reculer car de nouveaux jeunes arrivent après deux ans d’arrêt liés au Covid.

1. INTERCOMITES – Thomas Vallée :

- En son absence, pour des raisons professionnelles, Bruno Simon, qui trouve que ce dossier est trop souvent à l’ordre du jour des réunions, introduit les propos pour faire suite aux diverses réunions et réponses des comités parfois divergentes d’une proposition à l’autre. Comme le fait remarquer Jean Paul Chilon la proposition officielle émanant de l’ETR a retenu l’avis positif de quatre comités. Cette nouvelle proposition qui a retenu l’assentiment d’un Comité Départemental supplémentaire est donc proposée. Bruno Simon s’en étonne car il n’en connait pas la teneur. Stéphane Ollivier demande la parole pour expliquer les choix successifs et différents du Comité d’Eure et Loir. Thierry Quétard s’abstient car il ne comprend pas la formule. Véronique Pion estime que cette compétition est un lien entre les différents comités et salue le travail de Daniel Sambol qui a le mérite de proposer des solutions alternatives. Jean Paul Chilon après avoir fait rapidement une synthèse des échanges souhaite passer au vote.

Maintien des Intercomités : 7 voix pour et 3 abstentions

Avec une autre formule :

Choix 1 – ETR : 2 contre et 8 abstentions

Choix 2 – Nouvelle proposition : 6 pour et 4 abstentions

Comité Extérieur : 1 pour, 2 abstentions, 7 contre.

Une information sera faite à l’ETR et à Daniel Sambol.

1. Tableau de bord au 01/12/2022 – Romain Bardin :

- Par rapport à l’an passé on connait un fort développement avec une baisse sur les licences compétition. Des petites structures disparaissent et le fossé se creuse. Cependant il faudra anticiper l’effet J.O. Pour le tableau de bord il n’y a pas beaucoup d’évolution. Pour la présence des collaborateurs en Conseil, Bruno Simon signale que l’invitation a été envoyée à chacun, mais Jean Paul Chilon précise que lors des entretiens individuels il n’y avait pas eu de demande. Véronique Pion précise qu’il n’y a pas eu d’action spécifiquement féminine l’an passé à l’exception de l’achat des maillots comme le précise Romain Bardin. Il est précisé ici qu’en plus de nos actions celles proposées par la FFTT sont nombreuses comme les sollicitations car les missions confiées aux ligues le sont de plus en plus. Il se pourrait que les bénévoles se lassent comme le font remarquer Jean Paul Chilon et Nico Angenon

1. Préparation GE apprentissage – Romain Bardin:

- Il rappelle ici l’historique et le vote de principe. Ce dossier a été évoqué lors des travaux FFTT/Ligue avec la création ou la consolidation d’un G.E pour l’apprentissage. Il évoque les bases de cette création et son fonctionnement. Thierry Quétard demande si c’est Profession Sport qui gérera le salarié et Michel Casy si les fonds nécessaires ont été budgétisés. Sylvie Vachet ne se prononce pas car ce dossier n’a pas été vu en Comité de l’Indre. Romain Bardin précise que le principe est d’acter la création dans l’attente des retours des comités. La cotisation n’est pas déterminée et Nico Angenon précise que si le GE recrute des apprentis c’est à lui de financer ce recrutement. Les règles sont à définir avec un engagement de tous et un accord unanime. Dans de nombreux territoires il existe de réels besoins et il est donné ici quelques exemples par Romain Bardin. Stéphane Ollivier demande à partir de quand il peut encadrer seul. Il faudra étudier avec précision ce cas et border son intervention. Romain Bardin et Stéphane Ollivier se renseignent et notamment ce dernier auprès de l’Education Nationale. Thierry Quétard donne son exemple en précisant qu’il s’agit de séance d’animation et non d’entrainement. Pour Nico Angenon cela peut rentrer dans la négociation de la convention territoriale.

Vote pour l’accord de principe de la mise en œuvre : 11 voix pour.

1. Commission Féminines – Véronique Pion :

- Véronique Pion nous informe que plusieurs actions ont eu lieu en Octobre sur les différents territoires. En projet il y a la création d’un tournoi régional. Elle demande que la page d’accueil du site valorise plus les actions féminines. Romain Bardin en profite sur le champ pour remonter le visuel en haut de page et Nico Angenon et Véronique Pion travailleront ensemble pour une meilleure lisibilité des actions. Il serait bien de décliner un slogan.

1. Commission Sportive – Michel Casy :

- Le championnat par équipe en est à sa sixième journée sans problèmes majeurs. Pour le deuxième tour du CF il remercie l’US Orléans qui a accueilli la compétition qui n’avait pas trouvé d’organisateur. Nous avons connu quelques problèmes de package avec SPID. Une réunion avec les Comités Départementaux est en cours de préparation.

1. Manifestations Minicom’s et REX Top 10 – Jean Paul Chilon et Bruno Simon:

- Pour le Top 10 Européen Jeunes, une soirée de clôture est programmée le 14 Janvier au Restaurant le Grillon à Saint Pierre des Corps chez notre traiteur Alain Desfaits. Le résultat sera bénéficiaire mais le bilan n’est pas encore finalisé.

- Pour les Minicom’s dont l’édition 2022 ne s’est pas déroulée correctement, la REX est programmée le 7 Décembre.

11-Tour de Table – Elus et collaborateurs :

- Jean Luc Pacaud donne quelques informations sur le 45.

- Michel Casy : RAS.

- Nico Angenon : RAS.

- Sylvie Vachet : RAS.

- Romain Bardin fait un point rapide sur ses différentes actions.

Une convention sera signée avec France Reins et courant mars nous devrions avoir une action au CHRU de Tours. La convention avec l’USEP est en cours d’élaboration. Ping en Extérieur le dossier de la Ville aux Dames avance bien. Le challenge de la récréation sera bientôt lancé par la FFTT. Nous avons obtenu une aide Agefip pour le dossier de Maryse.

- Bruno Simon donne des informations sur l’opération Prends Toi aux Jeux car il assisté au webinaire. Deux autres devront suivre. Le dispositif est reconduit et il en a été donné les bases. Il a été précisé que ces animations ne doivent plus accompagner des compétitions mais plus des actions phares déclinées des politiques fédérales comme pour nous une table à l’école en proposant une animation d’envergure. Olivier Picault a aussi précisé que des actions mutualisées peuvent être organisées. Bruno Simon estime que le montage de telles animations semble compliqué.

Bruno Simon ayant la parole en profite pour faire valider les arbitres. Stéphane Ollivier est surpris que trois arbitres du CD 28 ne soient pas dans cette liste. Après modification, celle-ci est adoptée à l’unanimité.

Souchet Killian – AR, Souchet Franck – AR, Royhe Ethan – AR, Piscou Eric – AR, Doumayrou Gabriel – Ar, Bouthier Bintou – AR, Testu Nicolas – AR, Depond Sébastien – AR et JA1, Perret Patrick – AR et JA1, Le Pince Alain – AR, Cantin Ludovic – AR et JA1, Lerouge David – AR, Munoz Daniel – AR, Dos Santos – JA1, Berard Alyne – AR, Bernard Lucas Martin – AR, Cognault Thibauld – AR, Golab Jeanne – AR, Terrien Kylian – AR, Froger Clara – AR, Rolland Ezra – AR, Lombard Enzo – AR, Gatard Alexandre – JA1.

Pour faire suite aux absences non excusées de Jacques Maupu et de Noémie Girard, il demande conformément à l’article 20 du règlement intérieur que ces deux élus perdent leur statut de membre du Conseil. Cette proposition est entérinée à l’unanimité.

- Benjamin Ferré : RAS si ce n’est qu’il fait part à nouveau de ses craintes quant à la fatigue des bénévoles et à leur charge de travail.

- Véronique Pion donne quelques informations sur les labels fédéraux. Le groupe est créé et ils passeraient de 11 à 4 ou 5. En décembre le groupe fédéral doit y travailler.

- Stéphane Ollivier souhaite connaitre quel a été l’écho du Conseil des Jeunes. Peu et Jean Paul Chilon a contacté la FFTT car 90 candidatures ont été reçues à la FFTT avec un seul du Centre Val de Loire.

- L’ordre du jour étant épuisé la réunion se termine à 12h05 et Jean Paul Chilon remercie les présents à cette visio et souhaite de bonnes fêtes à tous et un bon repos avant de reprendre en Janvier